



Le système de santé ne peut exister sans des soins et de l'assistance forts

La Suisse connaît depuis longtemps une pénurie de personnel infirmier qualifié. En outre, les mauvaises conditions de travail dans le secteur des soins infirmiers conduisent souvent à l'abandon de la profession : 2 400 infirmières et infirmiers quittent le système de santé chaque année, dont un tiers avant l'âge de 35 ans, alors que dans de meilleures conditions nombre d'entre eux auraient souhaité poursuivre l'exercice de leur profession.

La crise du coronavirus a encore aggravé la situation et rendu les conditions de travail encore plus difficiles. La pandémie a clairement et dramatiquement montré à quel point notre société dépend d'un personnel infirmier en nombre suffisant et bien formé. Cependant, le manque chronique de personnel continue de s'aggraver, car en particulier des spécialistes du secteur des soins intensifs ont démissionné ou réduit leur charge de travail après la première vague de Covid-19. Dans toute la Suisse, le marché du travail s'est complètement asséché.

En 2017, l'initiative pour des soins infirmiers forts a été déposée. Dans le contre-projet indirect, le Parlement a abordé les demandes d'une intensification de la formation et d'un ancrage de certaines prestations de soins sans prescription médicale dans la LAMal. Cependant, aucune mesure n'est envisagée pour améliorer les conditions de travail du personnel de santé. Elles sont pourtant absolument nécessaires pour contrer la pénurie constante de personnel de santé.

Oui à des conditions de travail équitables

Le PS60+ soutient les préoccupations de l'initiative de soins. Quelle que soit l'issue du vote populaire, la situation professionnelle des employés du secteur de la santé doit être améliorée. Les exigences suivantes sont primordiales pour la PS60+ :

- Des salaires équitables ;
- Une réglementation des conditions de travail dans les établissements de santé de droit privé par une convention collective de travail (CCT) ;
- Des ressources humaines suffisantes pour garantir des prestations de soins et d'assistance sûres, de qualité et globales dans tous les domaines de soins ;
- Des temps et des plans de travail fiables ;
- Des mesures visant à concilier vie professionnelle et vie familiale ;
- Des offres de formation et de perfectionnement, également pour celles et ceux qui réintègrent le marché du travail, avec une participation aux coûts par le secteur public.

Le PS60+ exige des conditions de travail équitables dans le secteur de la santé et invite ses membres à faire campagne pour un Oui à l'initiative sur les soins infirmiers.